



PREFECTURE DORDOGNE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

SPECIAL N ° 64 - AVRIL 2014

SOMMAIRE

Administration territoriale de la Dordogne

Préfecture

Arrêté N °2014094-0002 - Arrêté rapportant l'arrêté relatif à la mise en oeuvre de la suppléance de M. le Préfet du lundi 07 avril 2014 12h00 au mercredi 09 avril 2014 08h00.

..... 1



PREFECTURE DORDOGNE

Arrêté n °2014094-0002

**signé par
le Préfet**

le 04 Avril 2014

**Administration territoriale de la Dordogne
Préfecture
Direction des Moyens Interministériels**

Arrêté rapportant l'arrêté relatif à la mise en oeuvre de la suppléance de M. le Préfet du lundi 07 avril 2014 12h00 au mercredi 09 avril 2014 08h00.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA DORDOGNE

Préfecture

Direction des moyens interministériels
Bureau des mutualisations

2014094-0002

**Arrêté rapportant l'arrêté relatif à la mise en œuvre de la suppléance de M. le Préfet
du lundi 7 avril 2014 12h00 au mercredi 9 avril 2014 08h00**

Le Préfet de Dordogne
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements modifié par le décret n° 2010-146 du 16 février 2010 ;

Vu le décret du 10 juillet 2012 nommant M. Jean-Louis AMAT, Sous-Préfet, Secrétaire Général de la Préfecture de Dordogne ;

Vu l'arrêté N° 2014087-0009 du 28 mars 2014 relatif à la mise en œuvre de la suppléance de M. le Préfet du lundi 7 avril 2014 12h00 au mercredi 9 avril 2014 08h00 ;

Considérant la présence du secrétaire général aux dates et heures sus-visées;

A R R E T E

Article 1^{er}: L'arrêté N° 2014087-0009 du 28 mars 2014 relatif à la mise en œuvre de la suppléance de M. le Préfet du lundi 7 avril 2014 12h00 au mercredi 9 avril 2014 08h00 est rapporté.

Article 2: M. le secrétaire général de la préfecture est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs des services de l'Etat en Dordogne.

Fait à Périgueux, le **04 AVR. 2014**

Le Préfet


Jacques BILLANT